

**Comité syndical du
Mardi 13 mai 2008
à 17 H 30
COMPTE RENDU**

Président sortant présent : Michel THIERS

Membres titulaires présents à la séance :

Paul MINSSIEUX – Jean-Marc PECOLLET – Olivier MARTEL – Michel RUBAN – Daniel DELABRE – Bernard SERVANIN – Françoise GAUQUELIN – Jean-Louis GERGAUD – Igor BASKAKOFF – Alain CORBIERE – Christian FROMONT – Gérard FAURAT – Claude LASCOMBE – Max OLLAGNIER – Jean-Paul CLEMENT – Serge GRANJON – Gérard GRANGE – Danièle MORRETTON – Charles JULLIAN – Christian COSTA – Gérard GRANADOS – Alain BADOIL.

Membres suppléants présents à la séance participant aux votes :

Paul ROCHEFORT – Pierre PERROUD.

Membres suppléants présents à la séance ne participant pas aux votes :

Martine RIBEYRE – Catherine DI FOLCO – Daniel VAUGE – Marius BESSON – Gérard AUFRAY – Pascal BRUCHON – Françoise BLANVILLAIN – Roger VIVERT – Lorraine BOYER.

Membre titulaire excusé à la séance :

Pierre THIZY.

Membres suppléants excusés à la séance :

Brigitte D'ANIELLO ROSA – Thierry BADEL – François DIAZ – Michel BONNARD – Bernard CHATAIN.

Techniciens présents :

Stéphanie SPACAGNA – Christelle FARGEAS – Geneviève AUDUREAU – Sébastien LAURENT.

Technicien excusé :

Frédéric MARGOTAT.

• • • • •

Ordre du Jour :

- ∞ **Election du Président,**
- ∞ **Election des membres du bureau,**
- ∞ **Adoption du compte rendu du comité du 27 février 2008,**
- ∞ **Délégations de pouvoir au Président,**
- ∞ **Indemnités du Président et des Vice-Présidents,**
- ∞ **Election de la commission d'appel d'offres,**
- ∞ **Désignation des représentants du SMAGGA au Syndicat Mixte pour le réaménagement des Carrières du Garon à Millery,**
- ∞ **Désignation des membres des commissions de travail,**
- ∞ **Désignation d'un délégué représentant les élus au CNAS,**
- ∞ **Renouvellement du contrat d'assurance groupe,**
- ∞ **Convention avec les propriétaires riverains pour la réalisation des travaux de protections locales conte les crues,**
- ∞ **Programme de plantation et de développement de haies dans le département du Rhône,**
- ∞ **Questions diverses...**

1. Intervention de M. Thiers

(diapos 2, 3 et 4 du document distribué en séance et envoyé aux élus absents)

M. Thiers remercie les élus d'être venus aussi nombreux à cette réunion capitale. Il souhaite la bienvenue, félicite les nouveaux délégués et rappelle que le nouveau Président du SMAGGA sera également le Président du Comité de Rivière du Garon (prévu par arrêté préfectoral). Il rend hommage à tous les élus qui ont œuvré lors des précédents mandats.

M. Thiers présente un rapide historique du syndicat :

1979 – 2006 : le SMAVG regroupe jusqu'à 13 communes

- Compétence de transport de l'assainissement, transférée au SYSEG au 01.01.07,
- Compétence en hydraulique prise en 1984 suite aux crues de 1983 ; les élus ont notamment décidé de prendre en charge l'entretien des berges pour le compte des riverains (qui y sont alors tenus par le Code Rural). Chaque année, le SMAVG réservait un budget à cet effet.

Le premier contrat de rivière du Garon a été signé en juillet 2000, après 6 ans de préparation, avec pour partenaires l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région et le Département. La mise en œuvre de ce contrat de rivière a engagé au total 21 425 k€ HT ; en 1999, les dépenses envisagées s'élevaient à 17 004 k€ HT avec un montant de subvention de 8.9 k€.

Les crues de 2003 et 2005 sont venues perturber les programmes d'entretien des berges ; en effet, il a fallu recommencer ce travail sur des secteurs qui avaient déjà été traités et des actions, non programmées initialement, ont dû être réalisées.

Le deuxième contrat de rivière est en préparation ; Mme Spacagna travaille actuellement sur la préparation du dossier sommaire de candidature qui a été étudié par les élus du précédent mandat et qui sera proposé à la validation des élus du SMAGGA avant soumission au comité de bassin de l'Agence de l'Eau. La finalisation du dossier est prévue pour juin prochain et la signature du futur contrat pourrait être envisagée pour 2010.

Concernant les aménagements hydrauliques pour la lutte contre les inondations, l'étude de faisabilité conduite entre 2003 et 2006 s'est révélée insuffisante pour une prise de décision et le comité de rivière a souhaité qu'une étude complémentaire globale soit réalisée ; celle-ci a été conduite en 2006-2007. Cette étude a finalement proposé un scénario d'aménagement avec 3 ouvrages écrêteurs. Il incombera donc aux nouveaux élus de prendre les décisions qui s'imposent, en particulier sur les sites d'implantation d'ouvrages d'écrêtement des crues, sachant que l'objectif de protection est basé sur une crue similaire à celle de décembre 2003. Le coût des aménagements proposés s'élève à environ 8.5 millions d'euros planifiés sur 5 ans (fin des travaux prévus en 2014). A ce stade de l'étude aucun engagement des partenaires financiers n'est fermement acquis ; cependant, on peut espérer un financement à environ 60% ; la part du SMAGGA serait alors (simple hypothèse) de 3.4 millions d'euros en 5 ans.

Cette étude met également en exergue la nécessité d'une politique cohérente de gestion des eaux pluviales ; en effet, il serait souhaitable que les maires des communes du bassin versant adoptent la même politique de gestion de ces eaux pluviales en privilégiant dans la mesure du possible l'infiltration des eaux pluviales non souillées.

M. Thiers rend hommage au personnel technique pour le travail réalisé sur les berges du Garon, travail qui n'est pas toujours visible pour le citoyen et qui est pourtant très important.

Il termine par un mot personnel : sa candidature comme délégué au SMAGGA n'a pas été retenue par les élus de la commune de Brignais, non élu, il se met donc à la disposition des nouveaux délégués pour leur apporter son aide, ses conseils, dans une volonté de réussite des projets du syndicat.

2. Election du Président

M. Paul Rochefort, élu de Charly, doyen d'âge, préside l'assemblée. M. Paul Minssieux se porte candidat à la présidence du syndicat.

Le vote se déroule à bulletins secrets. M. Serge Granjon procède au dépouillement.

Résultats : 24 votants
1 blanc ou nul
23 exprimés
23 voix pour M. Paul Minssieux.

M. Paul Minssieux est élu Président à l'unanimité.

M. Minssieux remercie les délégués pour la confiance qui lui a été accordée. Il rend hommage aux différentes équipes qui ont porté le SMAGGA jusqu'à aujourd'hui et estime que les élus, à la création du syndicat, ont été « visionnaires » en prenant des décisions courageuses à une époque où la gestion d'un bassin versant n'était pas chose courante. Ils ont également réussi un 2^{ème} challenge : celui de faire prendre conscience à la population des enjeux relatifs à la qualité de l'eau, à la lutte contre les inondations. Ils ont réalisé un immense travail sur le terrain et la nouvelle équipe sera un maillon de cette chaîne qui aura pour mission de préserver cet héritage naturel, tout en sachant rester humbles.

Il remercie les permanents du SMAGGA pour le travail réalisé avec conviction et enthousiasme.

Il estime qu'un esprit de solidarité et de confiance est indispensable entre les différentes communes du syndicat pour réussir au mieux les missions confiées. En tant que maire de Brignais, il sait à quel point cette commune a été durement touchée par les inondations (comme d'autres de l'aval) et il souligne l'importance des relations avec les autres communes du bassin versant pour travailler ensemble sur la qualité de l'eau, la sensibilisation des publics et la protection des biens et des personnes. Un travail commun est également nécessaire avec les autres syndicats intercommunaux qui s'occupent de l'eau, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

3. Election des membres du bureau

M. Minssieux propose que le bureau soit composé de 7 Vice-Présidents avec les délégations suivantes :

- Technique
- Communication
- Finances
- Sécurité
- Education à l'environnement
- Relations avec les communes et Contrat de Rivière du Garon
- Protection contre les crues

et d'un secrétaire.

Avant d'élire les membres du bureau, il convient de voter pour approuver la composition du bureau telle que présentée.

Le vote a lieu à main levée.

Contre ou nuls : 0

Pour : 24

Accord unanime des délégués présents pour la composition du bureau, telle que présentée.

- Election du 1^{er} Vice-Président chargé de la technique

M. Minssieux propose M. Christian Fromont et fait appel à candidature. Aucun autre élu ne se présente.

M. Fromont se présente : maire de Rontalon depuis mars dernier, possédant une formation d'ingénieur hydraulicien, il travaille comme responsable technique au SIMIMO et SIDESOL. Il a été mis à disposition au SMAVG de 1988 à 1998 pour l'assainissement et l'hydraulique. Il a assuré pendant 3 ans l'intérim de chargé de mission et a participé à la préparation du premier contrat de rivière.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Résultat : 24 votants

1 blanc ou nul

23 exprimés

23 voix pour M. Christian Fromont.

M. Christian Fromont est élu à l'unanimité 1^{er} Vice-Président chargé de la technique.

➤ Election du 2^{ème} Vice-Président chargé des finances

M. Minssieux propose M. Bernard Servanin, qui commence son 3^{ème} mandat en tant qu'adjoint aux finances de la commune de Messimy. Egalement élu dans différents syndicats et communautés de communes, il connaît le SMAGGA pour avoir été délégué suppléant lors du dernier mandat.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Résultat : 24 votants
2 blancs ou nuls
22 exprimés
22 voix pour M. Bernard Servanin.

M. Bernard Servanin est élu à l'unanimité 2^{ème} Vice-Président chargé des finances.

➤ Election du 3^{ème} Vice-Président chargé des relations avec les communes et du Contrat de Rivière du Garon

M. Minssieux propose M. Alain Corbière, qui entame son 3^{ème} mandat dans la commune d'Orliénas et son 2^{ème} mandat au SMAGGA. Il s'est investi au sein des commissions communication, finances et technique et est très intéressé par la préparation du second contrat de rivière.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Résultat : 24 votants
1 blanc ou nul
23 exprimés
23 voix pour M. Alain Corbière.

M. Alain Corbière est élu à l'unanimité 3^{ème} Vice-Président chargé des relations avec les communes et du contrat de rivière du Garon.

➤ Election du 4^{ème} Vice-Président chargé de l'éducation à l'environnement

M. Minssieux propose M. Olivier Martel, élu de Chaponost. Il a en charge le développement durable au sein de sa commune et siège également à la CCVG. Il estime qu'il est important que nos enfants prennent conscience de la nécessité de la solidarité amont/aval sur le territoire du bassin versant.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Résultat : 24 votants
1 blanc ou nul
23 exprimés
23 voix pour M. Olivier Martel.

M. Olivier Martel est élu à l'unanimité 4^{ème} Vice-Président chargé de l'éducation à l'environnement.

➤ Election du 5^{ème} Vice-Président chargé de la communication

M. Minssieux propose M. Charles Jullian. Ce dernier, élu à Taluyers et Vice-Président sortant du SMAGGA, remercie Ms Thiers et Masson pour leur engagement pendant de longues années au sein du SMAGGA. Il souhaite s'investir dans ce syndicat, où les élus peuvent prendre des décisions tout en s'appuyant sur une bonne équipe administrative et technique.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Résultat : 24 votants
1 blanc ou nul
23 exprimés
23 voix pour M. Charles Jullian.

M. Charles Jullian est élu à l'unanimité 5^{ème} Vice-Président chargé de la communication.

➤ Election du 6^{ème} Vice-Président chargé de la sécurité

M. Minssieux propose M. Daniel Delabre. Cet élu de Givors a été chef du centre des pompiers de Givors pendant 40 ans. Il est responsable des risques majeurs, de la communication, de l'alerte ainsi que de l'information de la population sur la commune de Givors. C'est avec plaisir qu'il rejoint l'équipe du SMAGGA pour y apporter ses connaissances techniques et son soutien.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Résultat : 24 votants
 2 blancs ou nuls
 22 exprimés
 22 voix pour M. Daniel Delabre.

M. Daniel Delabre est élu à l'unanimité 6^{ème} Vice-Président chargé de la sécurité.

➤ Election du 7^{ème} Vice-Président chargé de la protection contre les crues

M. Minssieux propose M. Jean-Louis Gergaud, récemment élu maire de la commune de Montagny, commune si souvent sinistrée. Il se sent donc très impliqué par cette problématique, tout comme les habitants de la commune de Montagny le bas et l'association de défense des habitants de la vallée du Garon dont des représentants sont présents à cette réunion.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Résultat : 24 votants
 3 blancs ou nuls
 21 exprimés
 21 voix pour M. Jean-Louis Gergaud.

M. Jean-Louis Gergaud est élu à l'unanimité 7^{ème} Vice-Président chargé de la protection contre les crues.

➤ Election du Secrétaire

M. Minssieux propose M. Gérard Granados, adjoint au maire de Vourles pour le développement durable et la voirie. Il commence son 2^{ème} mandat au SMAGGA.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Résultat : 24 votants
 3 blancs ou nuls
 21 exprimés
 21 voix pour M. Gérard Granados.

M. Gérard Granados est élu secrétaire à l'unanimité.

4. Adoption du compte rendu du comité syndical du 27 février 2008
--

Le Président demande si l'assemblée a des remarques à formuler sur le compte rendu du précédent comité syndical.

En l'absence d'observation et de question, il est alors procédé au vote à main levée :

Adoption du compte rendu à l'unanimité des délégués présents.

5. Délégations de pouvoir au Président

(Diapo 6)

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales permet à l'assemblée délibérante de déléguer au Président une partie de ses attributions, à l'exclusion de celles qui lui sont expressément réservées.

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte de l'avancement des dossiers.

M. Minssieux propose à l'assemblée les attributions qui peuvent être déléguées au Président :

- transactions immobilières, acquisitions, ventes de terrains,
- préparation, passation et exécution de marchés pour les procédures adaptées,
- réalisation d'emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget, ouverture de crédit de trésorerie, opérations de réaménagement de la dette, passation des actes nécessaires.,
- passation de contrats d'assurance,
- acceptation des dons et legs...
- fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires...
- fixation, dans les limites de l'estimation des services fiscaux, du montant des offres du Syndicat à notifier aux expropriés.

M. Minssieux demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer pour ou contre cette délégation de pouvoir, le vote se déroule à main levée.

Accord unanime des délégués présents pour délégations de pouvoir à M. le Président.

6. Indemnités du Président et des Vice-Présidents

(Diapo 7 - **erreur dans le tableau : 561.19 € et non 598.60 €**)

Monsieur le Président rappelle que les indemnités sont calculées à partir de l'indice brut 1015 (décret 2004-65 du 25 juin 2004).

Il propose donc d'allouer aux Président et Vice-Présidents les indemnités suivantes, soit :

- Indemnité du Président : 15 % de l'indice brut 1015, payée trimestriellement,
- Indemnité des Vice-Présidents : 5 % de l'indice brut 1015, payée trimestriellement.

M. Minssieux demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer pour ou contre l'attribution de ces indemnités au Président et aux Vice-Présidents, le vote se déroule à main levée.

Résultats : 24 votants
 0 abstention
 24 voix pour

Accord unanime des délégués présents pour l'attribution des indemnités au Président et aux Vice-Présidents, telle que présentée.

7. Election des membres de la commission d'appel d'offres

(Diapo 8)

Monsieur le Président rappelle que, conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics, le Comité Syndical doit procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Le Président est Président de droit.

Cette commission est composée de cinq délégués titulaires et de cinq délégués suppléants. La désignation se fait par scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

M. Minssieux fait appel à candidatures.

Une seule liste est présentée, constituée comme suit :

Titulaires	Suppléants
M. Bernard Servanin	M. Christian Fromont
M. Alain Corbière	M. Charles Jullian
M. Daniel Delabre	M. Serge Granjon
M. J-Louis Gergaud	M. Christian Costa
M. Olivier Martel	Mme Danièle Morretton

M. Minssieux fait procéder au vote qui se déroule à bulletins secrets.

Résultats : Nombre de listes : 1
 24 votants
 0 blancs ou nuls
 24 exprimés
 24 voix pour la liste de délégués ci-dessus

La Commission d'Appel d'Offres est donc constituée comme suit :

Titulaires	Suppléants
M. Bernard Servanin	M. Christian Fromont
M. Alain Corbière	M. Charles Jullian
M. Daniel Delabre	M. Serge Granjon
M. J-Louis Gergaud	M. Christian Costa
M. Olivier Martel	Mme Danièle Morretton

8. Désignation des représentants au syndicat mixte pour le réaménagement du site des carrières exploitées dans la vallée du Garon à Millery

(Diapo 9)

Mme Spacagna précise que ce syndicat a initialement été créé pour la gestion de « l'après » exploitation des carrières. Le Président sortant est M. Marc Cliet, Maire de Millery. Les 2 collectivités membres de ce syndicat sont le Département du Rhône et le SMAGGA. La participation financière 2008 de 18 490 € (répartie à parts égales entre le SMAGGA et le Conseil Général) sert à couvrir l'amortissement des études (dernière annuité). Les terrains seront rétrocédés au syndicat d'eau potable.

Il faut donc désigner 5 délégués du SMAGGA. M. Minssieux fait appel à candidature.

Se proposent : Mme Françoise Gauquelin, MM. Jean-Louis Gergaud, Charles Jullian, Gérard Granados, Daniel Delabre.

Le vote se déroule à main levée.

Mme Françoise Gauquelin, MM. Jean-Louis Gergaud, Charles Jullian, Gérard Granados et Daniel Delabre sont élus à l'unanimité délégués du SMAGGA au syndicat mixte pour le réaménagement du site des carrières exploitées dans la vallée du Garon à Millery.

8. Désignation des membres des commissions de travail

(Diapo 10)

M. Minssieux propose la création de 3 commissions de travail : une commission des finances, une commission technique, une commission communication et éducation à l'environnement. A la demande de Mme Spacagna, une commission de préparation du second contrat de rivière est également proposée.

M. Minssieux propose de nommer en une seule fois les membres de toutes ces commissions et fait appel à candidature.

Se proposent pour la commission des finances : M. Bernard Servanin (Vice-Président chargé des finances), M. Paul Rochefort, Mme Danièle Morretton, M. Alain Corbière, M. Maurice Guerrieri.

Se proposent pour la commission technique : M. Christian Fromont (Vice-Président chargé de la technique), M. Daniel Delabre (Vice-Président chargé de la sécurité), M. J-Louis Gergaud (Vice-Président chargé de la protection contre les crues), M. Christian Costa, Mme Françoise Gauquelin, Mme Catherine Di Folco, M. Bernard Chatain, M. Alain Corbière.

Se proposent pour la commission communication et éducation à l'environnement : M. Charles Jullian (Vice-Président chargé de la communication), M. Olivier Martel (Vice-Président chargé de l'éducation à l'environnement), M. Gérard Granados, Mme Martine Lalauze, M. Igor Baskakoff, M. Claude Lascombe.

Se proposent pour la commission de préparation du second contrat de rivière : M. Alain Corbière (Vice-Président chargé du contrat de rivière du Garon), M. Olivier Martel, M. Charles Jullian, M. Roger Vivert, M. Bernard Servanin, Mme Danièle Morretton, M. Max Ollagnier, M. Igor Baskakoff, Mme Brigitte D'aniello-Rosa, Mme Françoise Blanvillain, M. Bernard Chatain.

Le vote a lieu à main levée.

Sont élus à l'unanimité :

- **Commission des finances : MM. Bernard Servanin, Paul Rochefort, Alain Corbière, Maurice Guerrieri et Mme Danièle Morretton**
- **Commission technique : MM. Christian Fromont, Daniel Delabre, Christian Costa, Jean-Louis Gergaud, Bernard Chatain, Alain Corbière et Mmes Françoise Gauquelin et Catherine Di Folco.**
- **Commission communication et éducation à l'environnement : MM. Charles Jullian, Olivier Martel, Gérard Granados, Igor Baskakoff, Claude Lascombe et Mme Martine Lalauze.**
- **Commission de préparation du second contrat de rivière : MM. Alain Corbière, Olivier Martel, Charles Jullian, Roger Vivert, Bernard Servanin, Max Ollagnier, Igor Baskakoff, Bernard Chatain et Mmes Françoise Blanvillain, Danièle Morretton, Brigitte D'Aniello-Rosa**

M. Jullian rappelle aux élus la randonnée découverte le long du Garon avec les délégués du SMAGGA, le mardi 20 mai prochain.

9. Désignation d'un délégué représentant les élus au CNAS

(Diapo 11)

Monsieur le Président rappelle que le syndicat a adhéré au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des collectivités territoriales à compter du 1er janvier 2006.

Conformément à l'article 24 du Règlement de Fonctionnement, chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus.

M. Bernard Servanin se porte candidat.

Vote à l'unanimité des délégués présents pour la désignation de M. Bernard Servanin comme représentant des élus au CNAS.

10. Assurance contre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel

(Diapo 12)

Le SMAGGA a adhéré à ce contrat d'assurance groupe qui arrive à échéance le 31.12.2008. Afin de procéder à son renouvellement, le CDG doit engager une procédure de marché.

La délibération d'aujourd'hui consiste à demander au CDG de mener, pour le compte du SMAGGA, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un nouveau contrat d'assurance groupe susceptible de le garantir contre les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés ou non à la CNRACL.

Vote à l'unanimité des délégués présents pour autoriser le Centre de Gestion du Rhône à mener la procédure de marché nécessaire au renouvellement du contrat d'assurance groupe.

11. Convention avec les propriétaires riverains pour la réalisation des travaux de protection locales contre les crues.

(Diapo 13)

Mme Spacagna informe les élus que le SMAGGA a fait appel au cabinet juridique « Droit Public Consultants » pour l'élaboration de ces conventions autorisant le SMAGGA à réaliser les travaux puis assurer leur entretien par la suite. Ces conventions seront signées prochainement par les propriétaires riverains de la cité du Garon à Givors où les travaux commenceront début juin.

La délibération d'aujourd'hui approuve et autorise le Président à signer ces conventions.

Vote à l'unanimité des délégués présents pour autoriser le Président à signer les conventions avec les propriétaires riverains pour la réalisation des travaux de protections locales contre les crues.

12. Programme de plantation et de développement de haies dans le Département du Rhône suite à la signature de la charte de développement des haies rentrant dans le contexte du Grenelle de l'environnement.

(Diapo 14)

(En pièce-jointe, un document distribué en séance et envoyé aux élus absents)

M. Minssieux donne la parole à M. Jullian qui précise que le Préfet a demandé à M. Ferra de la DDAF d'animer le groupe de travail concernant la plantation de 40 km de haies sur 2 ans à l'échelle du Département.

M. Jullian se félicite de cette initiative car l'entretien et la plantation de haies présentent de nombreux intérêts pour la biodiversité, l'abri des auxiliaires de culture, la mobilité, la migration et le refuge de la faune sauvage, la limitation de l'érosion des sols et l'effet tampon et filtre pour la qualité des eaux, qui sera un des enjeux majeurs du prochain contrat de rivière. Une circulaire préfectorale relative à ce programme doit nous parvenir dans une quinzaine de jours.

Un financement de cette opération est possible par les fonds européens avec une date butoir pour les solliciter avant le 31 mai prochain.

La délibération d'aujourd'hui autorise le Président à solliciter le financement pour cette opération auprès des différents financeurs : Fédération de Chasse du Rhône, FEADER, FEDER, Fédération de Pêche du Rhône, FNADT.

(Départ de M. Granados)

Le vote a lieu à main levée.

Vote à l'unanimité des délégués présents pour autoriser le Président à solliciter les financements du programme de plantation et de développement de haies à mener sur le bassin versant du Garon.

Dans le prolongement de ce sujet, M. Jullian informe les élus que M. Margotat, notre technicien de rivière, travaille sur le dossier de la Renouée du Japon. Il s'agit d'une plante invasive qui étouffe la végétation environnante, avec un système racinaire qui ne permet pas le maintien des berges. Il faut trouver une espèce concurrente pour l'éradiquer. Après une période de tentative d'éradication à l'aide du Roundup, l'arrachage des rhizomes se fait désormais à la main. M. Margotat commence actuellement avec la brigade, une campagne d'arrachage. Il faudra la renouveler régulièrement pendant 3 ans. C'est un travail de longue haleine car de nombreux secteurs sont touchés. M. Laurent, notre chargé de communication, travaille actuellement sur la réalisation d'un dépliant sur cette plante invasive.

Aucun autre sujet étant à l'ordre du jour, M. Minssieux remercie les participants et lève la séance.

Dates à retenir (toujours confirmées par convocation) :

- ✓ Jeudi 5 juin 2008 à 17 h 30 : réunion des membres du bureau (salles des conseillers – mairie de Brignais),
- ✓ Mercredi 25 juin 2008 à 17 h 30 : Comité syndical (MIE)
- ✓ Lundi 30 juin 2008 à 18 h : Comité de Rivière (MIE)
- ✓ Mardi 24 juin 2008 à 18 h : réunion commission communication avec les adjoints aux affaires scolaires des communes du SMAGGA (MIE)
- ✓ Mercredi 2 juillet 2008 à 18 h : Commission communication avec les associations d'animations scolaires (MIE)